

Délibération DEL-CC-2026-049

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 3 MARS 2026

BOCAPOLE, SALLE BOCAGE

Le trois mars deux mille vingt-six, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni Bocapole, salle Bocage, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (60) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire GINGREAU, Dominique REGNIER, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVREIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Jean-Louis LOGEIS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU, Jean-Jacques GROLLEAU

Pouvoirs (3) : Sébastien GRELLIER pouvoir à Johnny BROSSEAU, Nathalie MOREAU pouvoir à Cécile VRIGNAUD, Maryse NOURISSON-ENOND pouvoir à Thierry MAROLLEAU

Absents (15) : Jean-Yves BILHEU, Sébastien GRELLIER, Jean Claude METAIS, Florence BAZZOLI, Stéphanie FILLON, Pascal GABLY, Muriel HELOU-DEVILLERS, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE

Date de convocation : 25-02-2026

Secrétaire de séance : André GUILLERMIC

TRANSPORTS

Transport public : Mise en place d'une gratuité exceptionnelle de la ligne urbaine

Vu la délibération DEL-CC-2020-039 en date du 18 février 2020 relative au vote des tarifs de transport scolaire et public ;

Vu la délibération DEL-CC-2020-182 en date du 15 septembre 2020 relative au tarif des élèves non-ayant-droit ;

Vu la délibération DEL-CC-2022-061 en date du 10 mai 2022 relative à la modification des modalités de tarification ;

Vu la délibération DEL-CC-2024-048 en date du 19 mars 2024 relative à la modification des modalités de tarification ;

Vu la délibération DEL-CC-2024-147 en date du 24 septembre 2024 relative à l'adoption de nouveaux tarifs à compter du 1er octobre 2024.

Chaque année, la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais met en place une navette gratuite pour les passagers souhaitant se rendre à la Foire Expo à l'Espace Bocapole le samedi et le dimanche depuis les arrêts Centre socio-culturel, Gare et Place Labate.

En parallèle, la ligne urbaine n°1 fonctionne les samedis, notamment celui de la Foire Expo. Elle est payante pour les passagers.

Ainsi, il est proposé pour la journée du 21 mars 2026 que la ligne urbaine n°1 soit exceptionnellement gratuite pour les passagers, tout comme la navette.

Le conseil communautaire est invité à :

- **approuver la gratuité exceptionnelle pour les passagers de la ligne urbaine n°1 lors de la journée du samedi 21 mars 2026 tel que présentée ci-dessus ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **10 MARS 2026**

Notifié ou publié le **10 MARS 2026**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

